

VELANGANNI Olivier

À l'attention des membres du comité

**Commission d'expertise :****Réunion de présentation du cahier des charges des projets n°5, 6 et 8:**

- UN OUTIL METHODOLOGIQUE DE PROGRES POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES
- FORMATION AUX NOUVELLES COMPETENCES POUR LES DIRIGEANTS SPORTIFS
- ANIMATION D'UNE CELLULE DE RECHERCHE / DEVELOPPEMENT SUR LE SPORT

Présents :	SIMONIN Bernard (CROSA), SPIRA Doris (Ligue Alsace d'Athlétisme), AGNELLET Julien (APMSAA), HUSSON Jean-Pierre (Conseil Départemental 67), LACROIX Karine (Formas), BLINDERMANN Ilan (LAFA), SOLOWIOW Hélène (CREPS), LEMBRE Stéphanie (Région), GREWIS Alain (DRJSCS), GUEHL Rémi (DRJSCS), CERCIAT Michel (Cognitii), WEDERER Christian (Cognitii), VELANGANNI Olivier (DRJSCS).
------------	--

**Ordre du jour**

Objectif de la réunion : avoir des retours des experts sur les cahiers des charges

**Introduction par Alain Gréwis**

- Revue des différentes étapes du SRDS depuis juillet. Il sera livré au 1<sup>er</sup> semestre 2016
- Revue de tous les projets et présentation des porteurs de projet

**Animation de la séance**

- Présentation par Cognitii du portail internet « Via Sport » (Projet n°7)
- Présentation par Cognitii des cahiers des charges des projets n°5 et n°6 et n°8.

- **Le portail Via Sport (Projet n°7)**

Ce portail internet constituerait pour les entités sportives (privées et publiques) et les usagers, le guichet unique des projets du SRDS. Ce portail sera dans un 1<sup>er</sup> temps articulé sur la région Alsace selon les souhaits du SGARE (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes) mais avec la perspective de porter les projets sur la Grande Région ACAL (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine).

Le CROSA se positionne favorablement sur l'idée du portail et plus globalement sur la création d'une association qui aura pour mission le pilotage du SRDS.

- Présentation par Cognitii des Cahiers des charges des projets n°5 et n°6.
- 

Les commissions ont abouti à des conclusions. Parmi elles, le manque de compétences des dirigeants associatifs.

2 projets répondent à cette problématique : le guide méthodologique de progrès des associations et un programme de formation des dirigeants sportifs. L'objectif est de former les dirigeants d'associations à un nouveau modèle économique et de gestion.

Remarques liant les deux projets :

- le bénévole n'est pas qu'une personne qui a du temps à consacrer à son association, c'est aussi une personne qui a des compétences professionnelles. Elles sont perceptibles et aménageables.
- Les associations sportives ont besoin de réfléchir pour changer. Il y a un constat clair : les collectivités et l'État ne pourront pas continuer à financer le sport comme avant.
- Il faut faire évoluer la notion de « GRATUITE ou presque » dans les clubs sportifs. Le fait de payer un service donne une crédibilité plus importante au service rendu.
- Le projet de club doit être connu des membres et partagé au-delà du club.

### **Projet 5 : Un outil méthodologique de progrès pour les associations sportives**

---

L'idée générale retenue : Il faut prévenir le changement de modèle économique des associations sportives.

Les associations doivent :

- Avoir un vrai projet associatif comme par exemple : développer les liens sociaux entre individus par le sport.
- Améliorer la qualité de la prestation car la demande des pratiquants a changé.
- Trouver des sources de financement autres que le secteur public.

Si on veut solliciter des entreprises pour financer le sport, elles seront plus exigeantes que les collectivités en disant : « quels sont concrètement les projets ? ».

L'importance du guide méthodologique est d'offrir un suivi et non pas seulement un guide. Il faut que celui-ci soit adapté à un projet sportif, des sources de financements, un plan de qualification. L'objectif d'ici à 2020 est que 25 % des associations sportives aient établi leur plan de développement (avec notamment des aspects économiques).

### **Projet 6 : Formations aux nouvelles compétences des dirigeants sportifs**

---

Ce projet prend la forme d'un programme de formation pour les dirigeants associatifs. Un dirigeant doit être capable de segmenter ces secteurs d'actions : humains, financiers, partie sportive,

organisationnelle. L'intérêt de ces formations est d'offrir une maîtrise économique mais également un suivi.

Il y a un constat qui émerge d'une étude INSEE concernant l'impact économique du sport dans la région ACAL : il y a plus d'associations sportives en Alsace comparé aux deux autres régions mais elles ont moins d'impacts économiques que celles des 2 autres régions de l'ACAL. Le poids du bénévolat est plus important en Alsace. Il y a plus d'associations qui génèrent des ressources hors Alsace.

Il existe une véritable culture du bénévolat en Alsace qui existe moins dans les autres régions. Le bénévole Alsacien est très actif.	le bénévolat est une force mais aussi une faiblesse pour l'Alsace.
les associations alsaciennes ont tendance à se reposer sur ce bénévolat.	

Remarques sur ce projet :

- Les nouvelles générations de dirigeants ont pris conscience du changement de modèle économique des associations. Ces nouveaux dirigeants ont une nouvelle approche. Les ligues et les comités départementaux doivent prendre en compte cette nouveauté.
- Mettre en place un label serait intéressant. Un club labellisé pourrait bénéficier de bonifications dans le cadre de demandes de subventions par exemple.
- Dans ce projet il est prévu le recrutement d'un « responsable pédagogique ». Il pourrait être recruté en amont de l'ingénierie du catalogue de formation. Cela faciliterait son insertion dans les principes et fondamentaux du SRDS et dans la phase opérationnelle du projet.
- La première problématique qui ressort des commissions est d'inciter les dirigeants d'associations à aller en formation. On s'interroge ainsi sur d'éventuelles bonifications dont ces formations pourraient faire bénéficier. L'équipe projet doit se saisir de la question.
- Le modèle économique dans le monde associatif étant changeant, les formations auront pour but de d'inciter les associations à fusionner ou à établir des ententes.

LE CROSA est prêt à prendre le rôle de chef de projet. Il prévoit la phase opérationnelle de la façon suivante :

- 1) Constitution de l'équipe projet d'environ 8 personnes.
- 2) Organisation de 2 réunions (à l'initiative du CROSA). La 1<sup>ère</sup> réunion de concertation pour échanger avec les présidents de ligue et toute entité ou personnes intéressées par le projet. Une deuxième réunion avec les acteurs qui seront mis à contribution:
  - la LAFA (Ligue d'Alsace de Football Association)
  - le réseau SARA (Soutien aux Associations en Région Alsace),
  - Archimène (professionnel du sport et du loisir)
  - l'APMSAA (Association pour la Promotion et le développement des Métiers du Sport et de l'Animation en Alsace).
- 3) Définition de la structure porteuse du poste pour ce projet : est ce que l'on crée une nouvelle structure du SRDS ou on embauche au sein du CROSA ou la APMSAA ?

### **Projet 8 : Animation d'une cellule de recherche et développement sur le sport**

---

3 Phases :

- Phase de recherche : Quelles sont les nouvelles tendances/innovations dans le sport ?
- Phase d'appel d'offre : Lancer un appel d'offre de projet innovant.
- Phase de Recherches et Développement : Monter un cahier des projets d'avenir.

Remarques sur ce projet :

- Il faut une cellule composite qui manage les enquêtes préalables avec l'université et les acteurs professionnels (exemple d'Adidas).
- La phase de recherche serait orchestrée par le corps universitaire. Prévoir des rencontres avec les professionnels pour ne pas rester dans l'aspect théorique.
- Ce projet peut inclure des études sur les pratiquants/consommateurs.